

# Parce que ces objectifs valent plus qu'un slogan,

GO

## à une gestion des déchets moderne et responsable

- Depuis 2020, l'introduction du système de collecte des déchets via conteneurs à puce a permis de réduire de près de 70 % la quantité de déchets non triés. Grâce à cette approche, notre commune se distingue comme l'une des plus efficaces du Brabant Wallon, avec un taux élevé de collecte des déchets organiques et un volume minimal de déchets résiduels.
- La différence de coût entre les conteneurs à puce et les sacs traditionnels reste modeste : seulement 6,5 €/an/personne.
- Le coût d'une collecte hebdomadaire s'élève, en 2024, à près de 20 €/an/personne, que ce soit avec des sacs ou des conteneurs. L'organisation d'une collecte bimensuelle permet de limiter ces coûts importants.
- Des conteneurs enterrés pour les déchets non triés et pour les déchets organiques sont accessibles à tous les habitants 7/7j sur présentation d'un badge.
- La commune ne perçoit aucun bénéfice sur la taxe immondice, conformément au principe du coût-vérité imposé par la RW : les citoyens payent uniquement le coût réel.
- La taxe forfaitaire a diminué de plus de 10 % en 2024.
- Cette taxe couvre des services non offerts dans d'autres communes et prépaye la gestion d'un certain nombre de kilos de déchets.
- Plus d'un quart des familles ne paye pas de taxe complémentaire et 70% des familles payent moins de 50 € (là où avant nous devions acheter des rouleaux de sacs).
- Des mesures de solidarité sont en place : réduction pour les familles en situation de précarité, les familles nombreuses, celles avec de jeunes enfants, ou encore pour les personnes nécessitant des soins médicaux spécifiques (comme l'utilisation de protections hygiéniques).
- En moyenne, à Rixensart, la gestion des déchets coûte 1,5 € par semaine et par personne, soit bien moins que le coût du plus bas des abonnements GSM, pour un service de gestion des déchets complet et efficace.
- Rixensart est une commune pionnière dans la démarche "zéro déchet".
- Dès novembre, l'inBW mettra en place un contrôle d'accès dans tous ses recyparcs.

**GO**

## à une gestion saine et efficace des Finances communales

- PRI : Rixensart est dans la moyenne des communes du BW et dans le premier quart des communes les moins taxées de Wallonie
- IPP : Rixensart est dans le premier quart des communes les moins taxées du BW et dans les 10 premiers % des communes les moins taxées de Wallonie avec 6,6 %
- La dette est importante mais contractée à des taux fixes les plus bas qui font que la charge de la dette ne représente que 10 % du budget ordinaire global. Cette dette correspond à des investissements massifs utiles pour les Rixensartois tels que les crèches, les écoles, les logements, les infrastructures routières,...

**GO**

## à une politique sociale respectant les législations en vigueur tout en favorisant l'inclusion et le bien vivre-ensemble

- Le maintien de la séparation des logements sociaux via une société de logement de service public, elle-même chapeauté par la Société Wallonne du Logement (obligation d'y avoir recours en Wallonie !), des logements moyens via notre Régie foncière ou des logements pour seniors via notre CPAS.
- Le renforcement des synergies et collaborations entre les acteurs sociaux de terrain tout en continuant à garantir leur autonomie et indépendance notamment vis-à-vis du politique.
- La représentation des membres de chaque groupe politique au CPAS ou dans les ASBL communales en fonction de la clé de répartition D'hondt (ici aussi une obligation au prorata du nombre d'élus).

**GO**

## à une mobilité optimisée

- Rixensart a défini un plan marche et un plan cyclable qui sont les guides pour les différents aménagements en cours de réalisation pour les modes actifs en privilégiant la sécurité et le fluidité. Le programme prévoit de plus un plan trottoirs spécifique.
- Rixensart encourage le nécessaire changement de paradigme en la matière en diversifiant les modes de transport avec la mise en place des voitures partagées CAMBIO, la poursuite des navettes gratuites de rabattement vers les gares, l'encouragement financier au recours au transport à la demande, ...
- Ces actions s'inscrivent dans le cadre des objectifs de la Charte Save que Rixensart a signée, visant à améliorer la mobilité et la sécurité pour tous les usagers.
- Ces actions s'inscrivent dans le cadre du Plan Climat (CLIMARIX) qui vise à réduire notre empreinte carbone.

GO

## à une préservation du cadre de vie par une politique de gestion des permis d'urbanisme stricte

- Refus de grands projets hors contexte Rixensartois :
  - Lidl
  - Fast Food – rond-point Hanin
  - Lotissement rue du monastère
  - Lotissement TP Augette/Colin
  - Nombreux refus motivés
- Stricte application du Schéma de Développement Communal qui fixe les densités quartier par quartier
- Respect des délais de rigueur
- Imposition de replantations, citernes d'eau de pluie et de mesures de sauvegarde de la biodiversité

GO

## à une transparence de l'information dans le cadre de la loi communale

- Les Conseillers Communaux ont libre accès aux dossiers sur simple demande contrairement aux citoyens
- Les enquêtes publiques sont systématiquement prolongées si organisées autour des congés. Les dates d'enquête publique sont imposées par les délais de rigueur
- L'accès aux enquêtes publiques sont disponibles en ligne depuis quatre ans
- Les délibérations du Conseil Communal sont disponibles sur le site [deliberations.be](http://deliberations.be) une semaine avant la tenue du Conseil Communal
- Chaque membre du collège est disponible sur simple rendez-vous, et est disponible lors des festivités communales
- Des réunions d'information avec la population sont régulièrement organisés à la maison communale
- Les membres de chaque groupe politique sont représentés dans les ASBL ou intercommunales, en fonction de la clé de répartition D'hondt (prorata du nombre d'élus)